

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26091073*****Déposé / Reçu le****U 8 JUL. 2026**au greffe du tribunal de l'entreprise
françaisophone de Bruxelles
GreffeN° d'entreprise : **0898 127 354****Nom**(en entier) : **BRUXELLES-BIOGAZ**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue de Broqueville 12, 1150 Woluwe-Saint-Pierre****Objet de l'acte : Nomination**

Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 09/06/2026

L'Assemblée générale prend acte de la cooptation décidée par le Conseil d'administration en date du 12/03/2026, et décide de confirmer la nomination de Monsieur Yves Bourdeau, en qualité d'administrateur.

Son mandat est fixé à une durée de six (6) ans et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de juin 2032.

L'assemblée mandate J.Jordens srl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/07/2026 - Annexes du Moniteur belge